

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Brigandage dans une villa à Colombier.

**Un couple de sexagénaire a été agressé par deux individus dans leur maison individuelle de Colombier/NE. Les deux auteurs ont pris la fuite au volant de la voiture du couple. Ils ont été interpellés près de Nyon/VD par la police cantonale vaudoise au terme d'une course poursuite.**

Mercredi 14 février 2018, vers 20h10, deux individus se sont introduits dans une villa occupée par un couple de sexagénaire. Ils ont dans un premier temps agressé la femme afin de l'immobiliser puis s'en sont pris au mari de cette dernière, lequel avait été alerté par les cris de son épouse. Les deux victimes ont été entravées et contraintes de livrer aux agresseurs des valeurs. Les auteurs ont ensuite pris la fuite avec le véhicule des victimes.

Une fois les auteurs partis, les victimes ont pu se libérer de leurs entraves et prévenir la police. Rapidement sur place, la police neuchâteloise a déployé son dispositif et lancé une recherche alarme intercantonale.

Simultanément un véhicule dont les occupants avaient un comportement suspect a été repéré par une patrouille de la police cantonale vaudoise sur l'autoroute à la hauteur d'Yverdon. Refusant de s'arrêter, le véhicule a fortement accéléré. Essayant par des manœuvres dangereuses, de semer la patrouille de gendarmerie, la poursuite a continué vers Lausanne en passant par le giratoire de la Maladière puis en direction de la Bourdonnette pour reprendre l'autoroute en direction Genève. Ralenti par plusieurs véhicules de gendarmerie à la hauteur de Morges, le chauffard a volontairement et violemment percuté un des véhicules de police, blessant légèrement un des gendarmes à son bord. Réussissant par cette manœuvre à s'extraire du dispositif, les fuyards ont finalement pu être stoppés et interpellés après avoir roulé sur une herse disposée par la police Nyon région à la hauteur de la sortie de l'autoroute à Nyon. Le véhicule utilisé a été détruit lors de la poursuite et de l'interpellation.

Les victimes du brigandage n'ont heureusement été que légèrement blessées et le butin a pu être récupéré. Les malfaiteurs sont deux hommes habitant en France, de nationalités française et égyptienne et sont âgés entre trente et quarante ans. Ils ont été interpellés et placés en détention provisoire.

L'enquête est menée par la procureure de service du canton de Neuchâtel, la police cantonale vaudoise et la police neuchâteloise.

- Service information et prévention de la police neuchâteloise – 032 889.90.00.
- Direction prévention et communication de la police cantonale vaudoise – 021 644 81 88